

DECISION DU MAIRE

Demande d'aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024 et auprès du Département de l'Eure et à tout autre organisme pour le renforcement du réseau de vidéoprotection de la ville de Pont-Audemer

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n°101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

Considérant qu'il faut garantir un cadre de vie de qualité et sécurisé pour tous ;

Considérant que le renforcement de la vidéoprotection sur la ville de Pont-Audemer augmentera la dissuasion et facilitera le travail des forces de l'ordre ;

Considérant que le plan de financement ci-dessous permettrait à la ville de renforcer son réseau de vidéoprotection :

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Renforcement du système de vidéoprotection	152 369,30 €	Etat (DETR/FIPD)	50,00%	76 184,65 €
		Département de l'Eure	20,00%	30 473,86 €
		Ville de Pont-Audemer	30,00%	45 710,79 €
Total	152 369,30 €	Total		152 369,30 €

DECIDE de solliciter les aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2024 et du Département de l'Eure et à tout autres organismes au montant le plus élevé possible.

Fait à Pont-Audemer, le 28 septembre 2023

Le Maire de Pont-Audemer



Alexis DARMOIS



Plan de financement prévisionnel

Renforcement de la vidéoprotection à Pont-Audemer

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
1 Camera dome + ptz	19 325,09 €	Etat (DETR/FIPD)	50,00%	76 184,65 €
1 camera 360 + 1 camera fixe lecteur de plaque	17 890,31 €	Département de l'Eure	20,00%	30 473,86 €
2 caméras fixes + BRAS DE DEPORT	13 699,89 €	Ville de Pont-Audemer	30,00%	45 710,79 €
1 Caméra 360+ptz	17 552,93 €			
3 Caméras fixes	17 881,24 €			
1 caméra 360+ptz	19 365,98 €			
2 caméras fixes +1 ptz	20 958,08 €			
Caméra dome 360	25 695,78 €			
Total	152 369,30 €	Total		152 369,30 €

Le Maire



Alexis DARMOIS



Attestation de non commencement des travaux

Projet : Renforcement de la vidéoprotection

Le Maire :

- atteste du non-commencement de l'opération

Fait à : Pont-Audemer

Le : 28 septembre 2023

Le Maire



Alexis DARMOIS